

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2026



SOMMAIRE

Le cadre général du budget	▶ 3
La section de fonctionnement	▶ 5
La section d'investissement	▶ 9
Les données synthétiques du budget - Récapitulatif	▶ 11

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la communauté de communes ; elle est disponible sur le site internet www.terredauge.fr.

Le cadre général du budget



Cadre général

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Par cet acte, le Président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

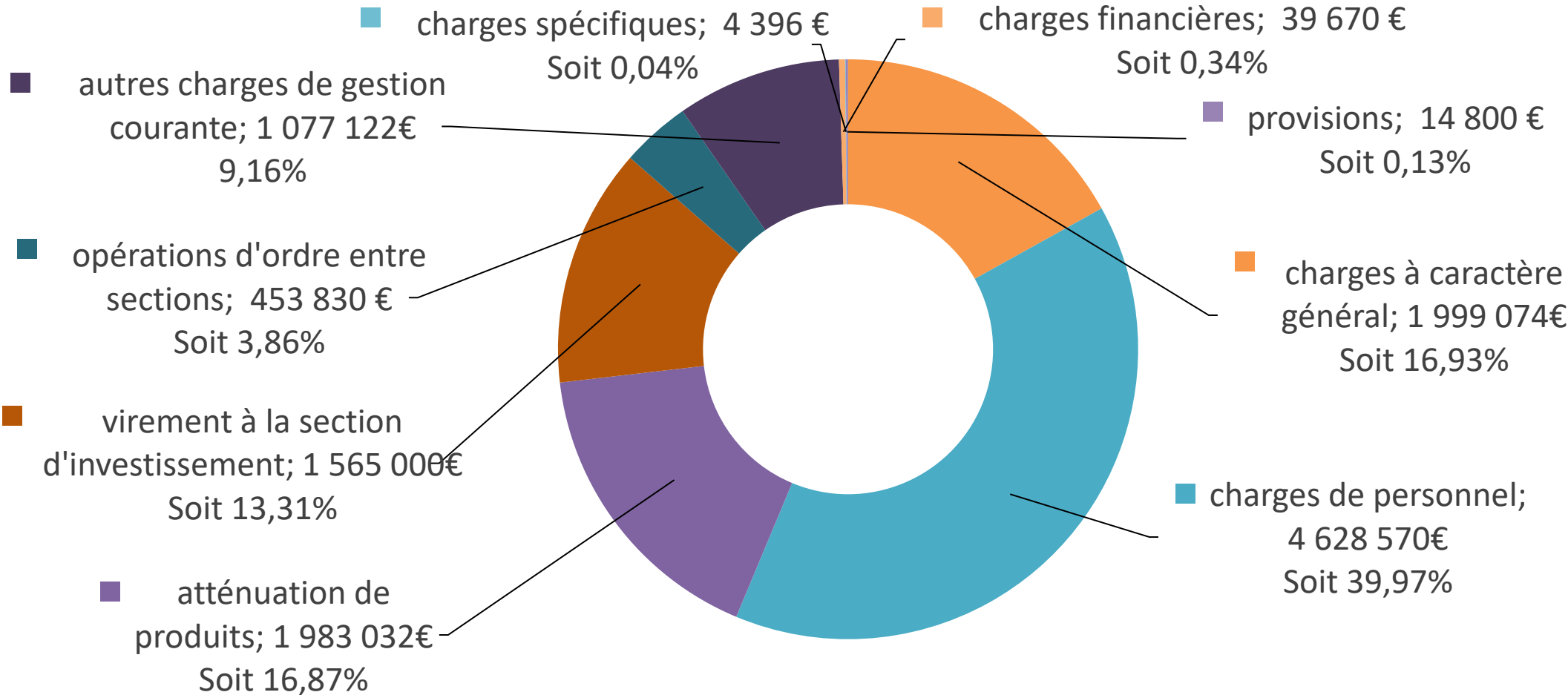
Le budget 2026 a été voté le 05 février 2026 par le conseil communautaire. Il peut être consulté sur simple demande au siège de la communauté de communes aux heures d'ouverture habituelles des bureaux. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté le 11 décembre 2025.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité ; d'un côté la gestion des affaires courantes et les dépenses de personnel (ou section de fonctionnement), et de l'autre la section d'investissement.

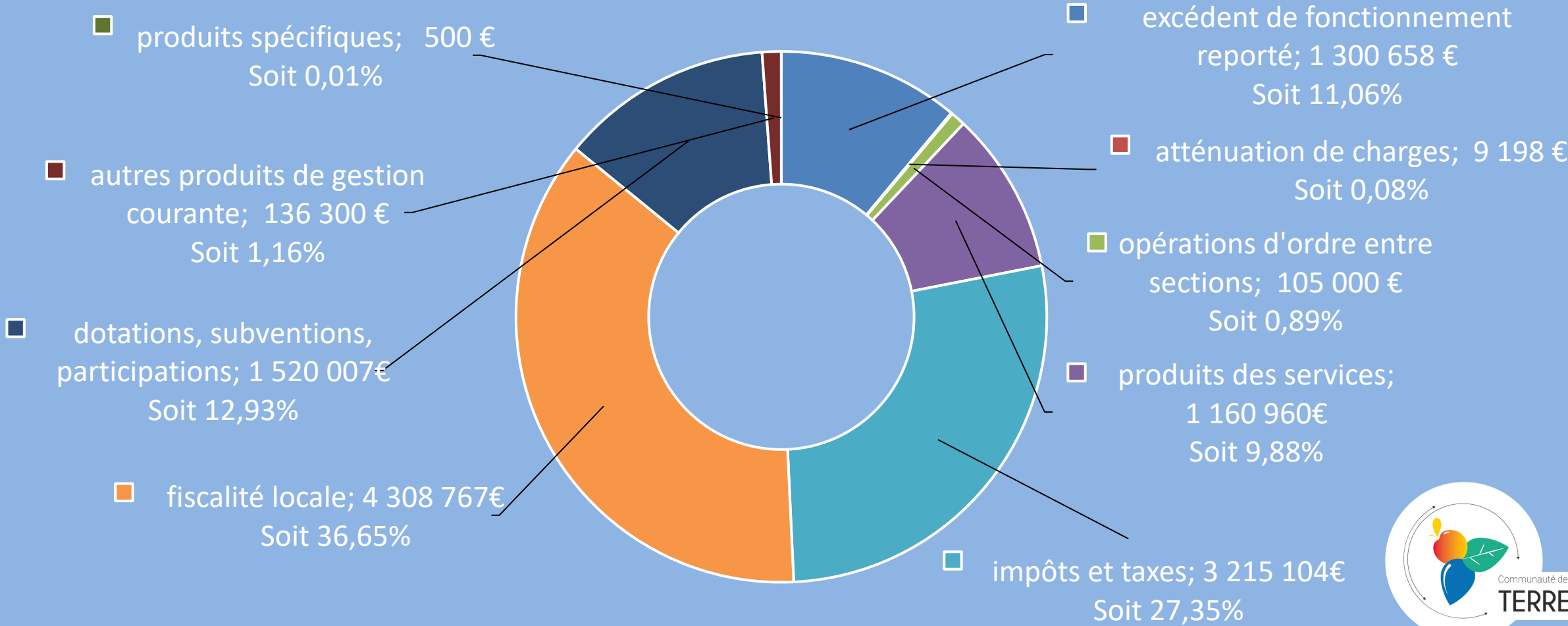
Budget principal Le fonctionnement



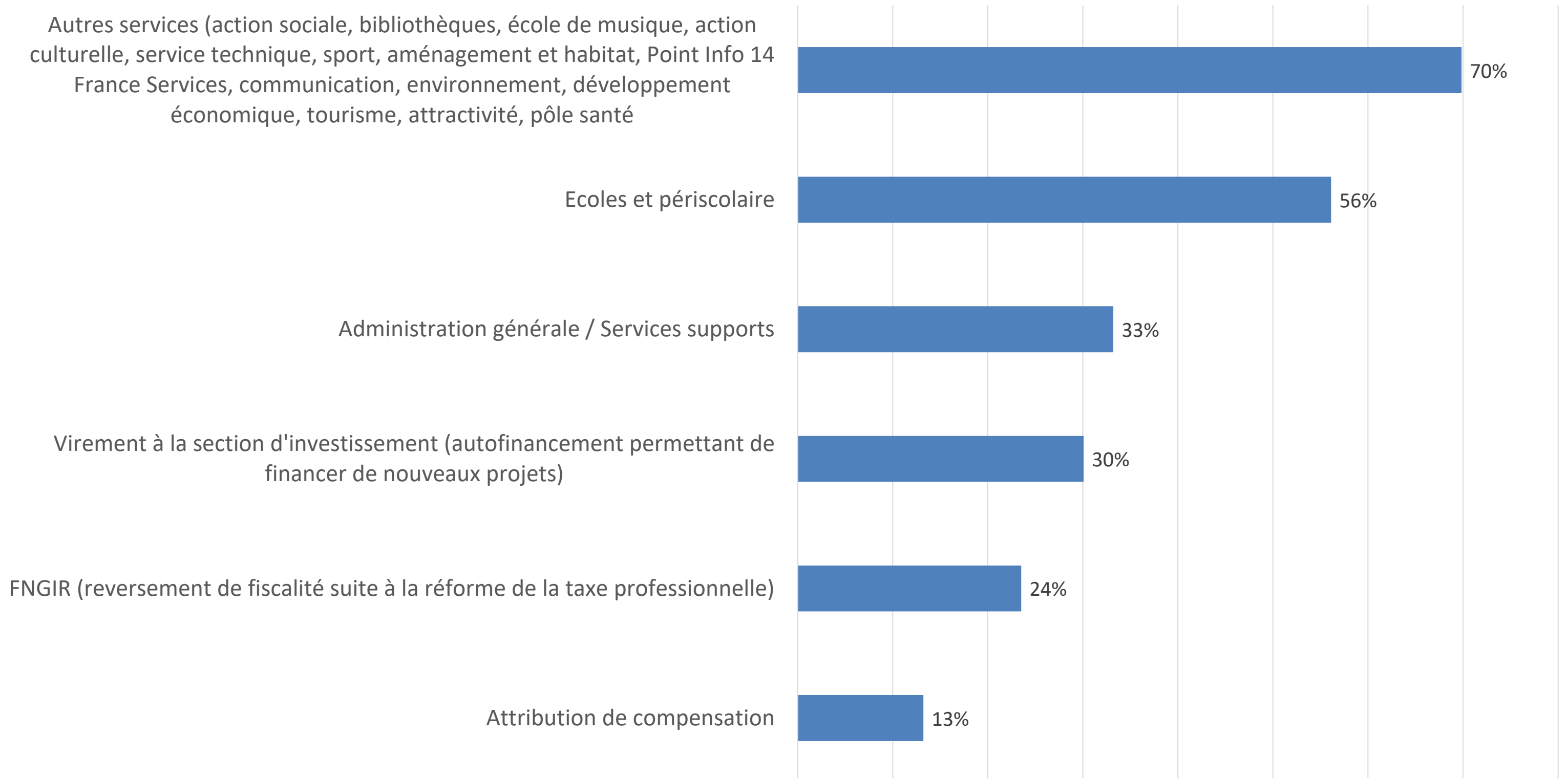
Dépenses de fonctionnement 11 756 494 €



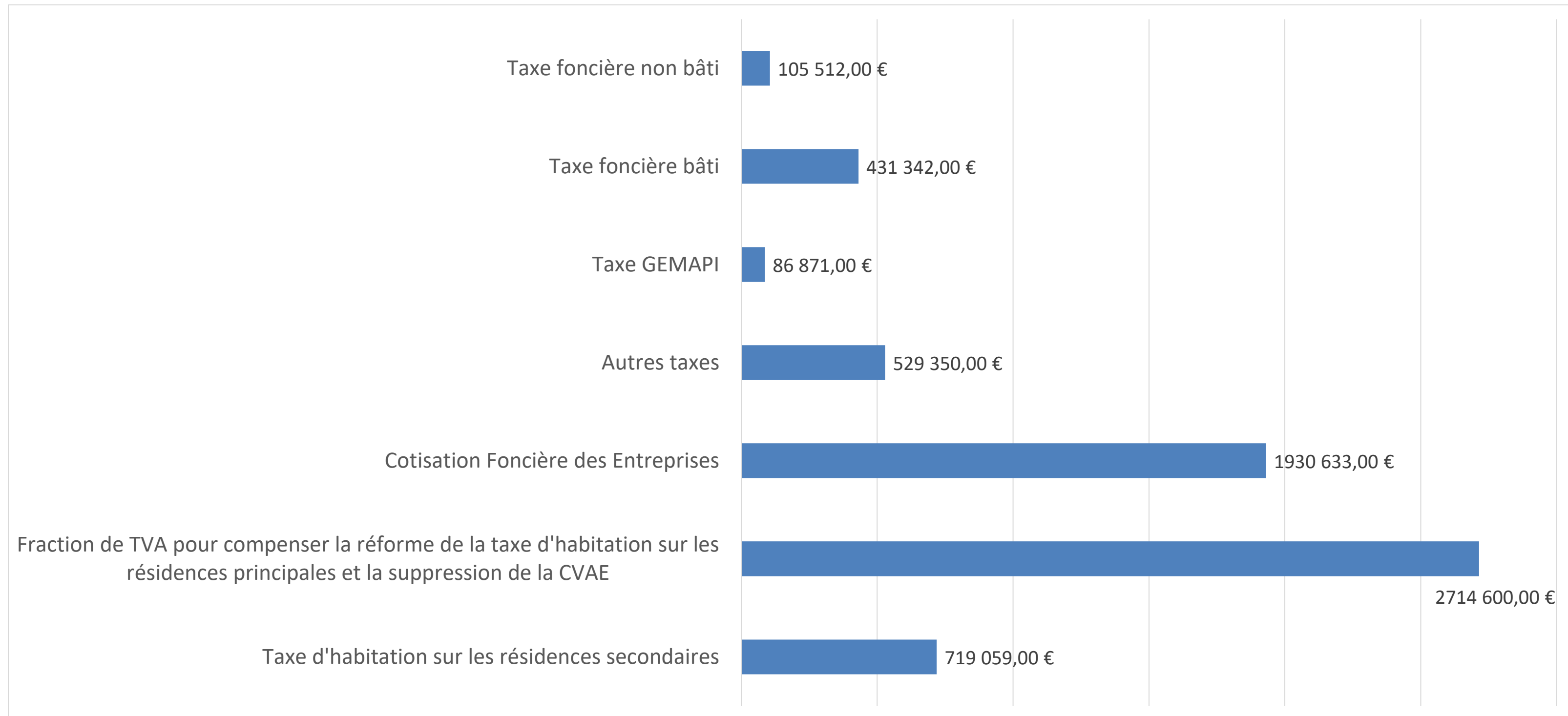
Recettes de fonctionnement 11 756 494 €



Les dépenses de fonctionnement se répartissent selon les services suivants :



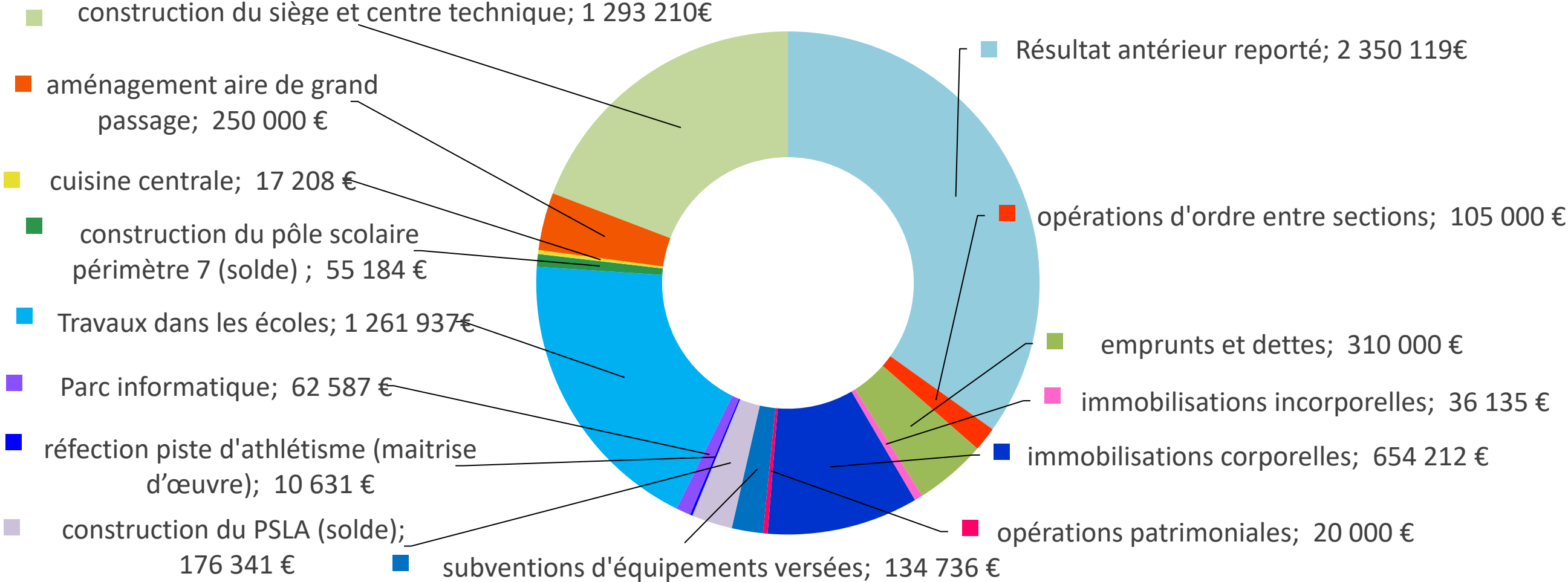
Les recettes de fonctionnement sont constituées essentiellement par les recettes fiscales. Pour 2026, comme depuis 2020, les taux n'ont pas été augmentés. Les bases fiscales, décidées par l'Etat, ont été revalorisées de +0,8%.



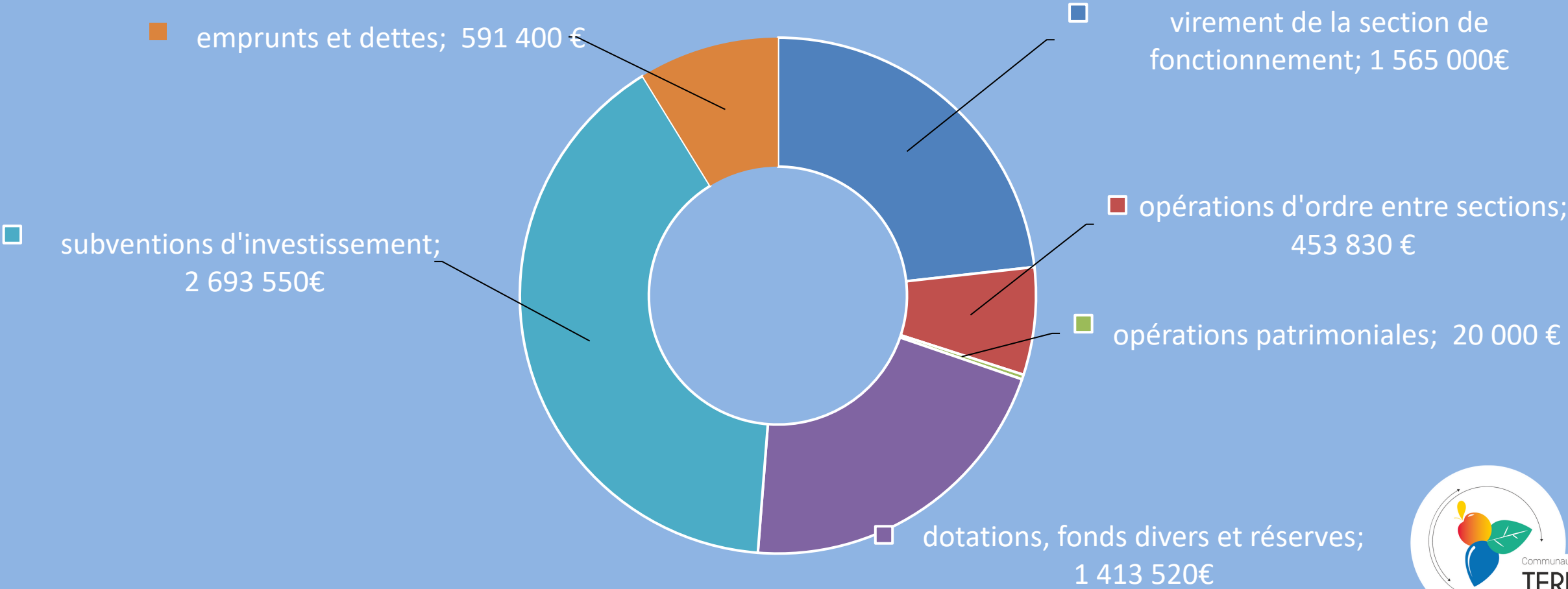
Budget principal L'investissement



Dépenses
d'investissement
6 737 300€



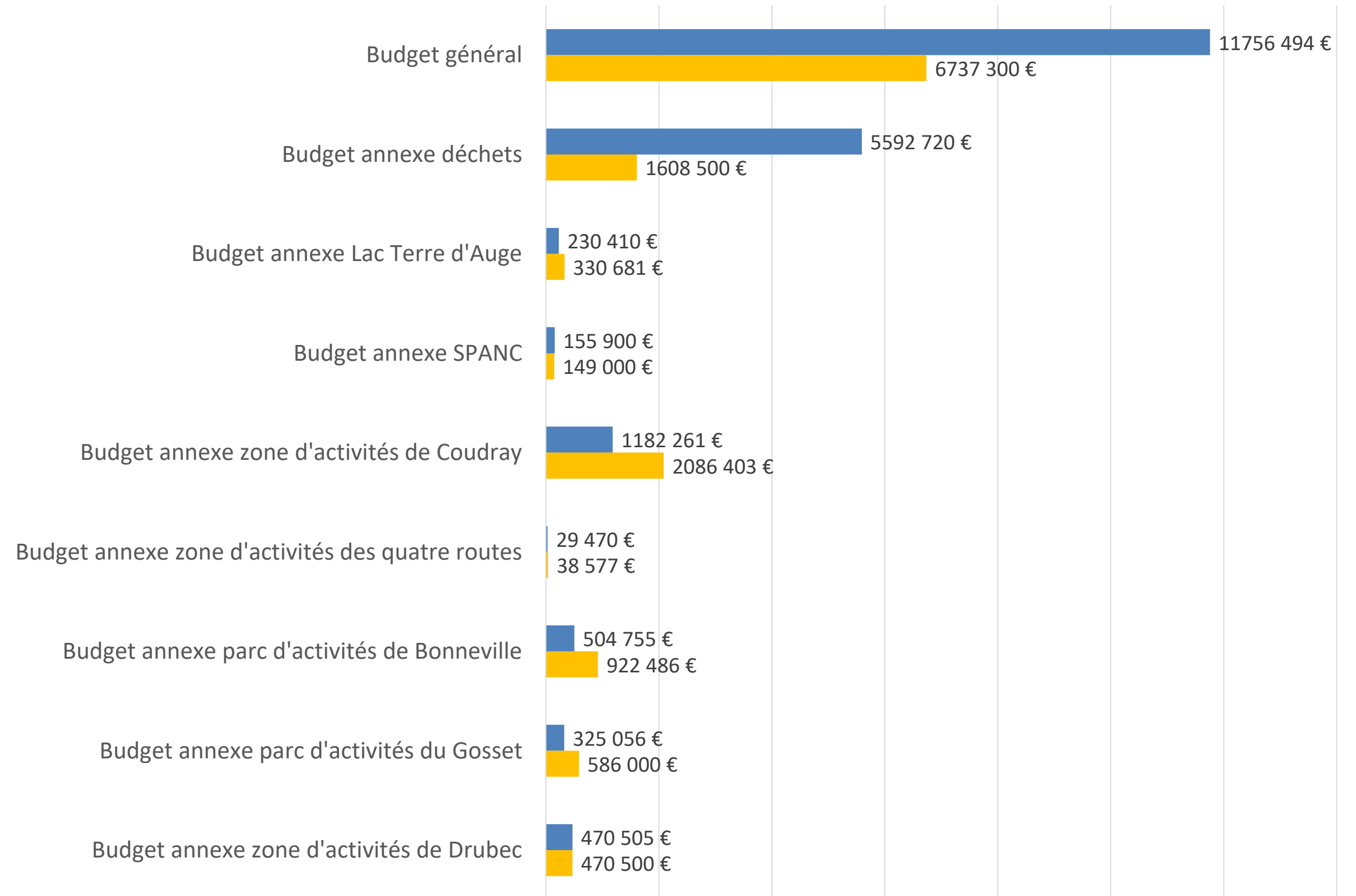
Recettes
d'investissement
6 737 300€



Les données synthétiques du budget - Récapitulatif



Les budgets consolidés



Bleu : fonctionnement / Jaune : investissement

Les principaux ratios financiers (en € par habitant) :

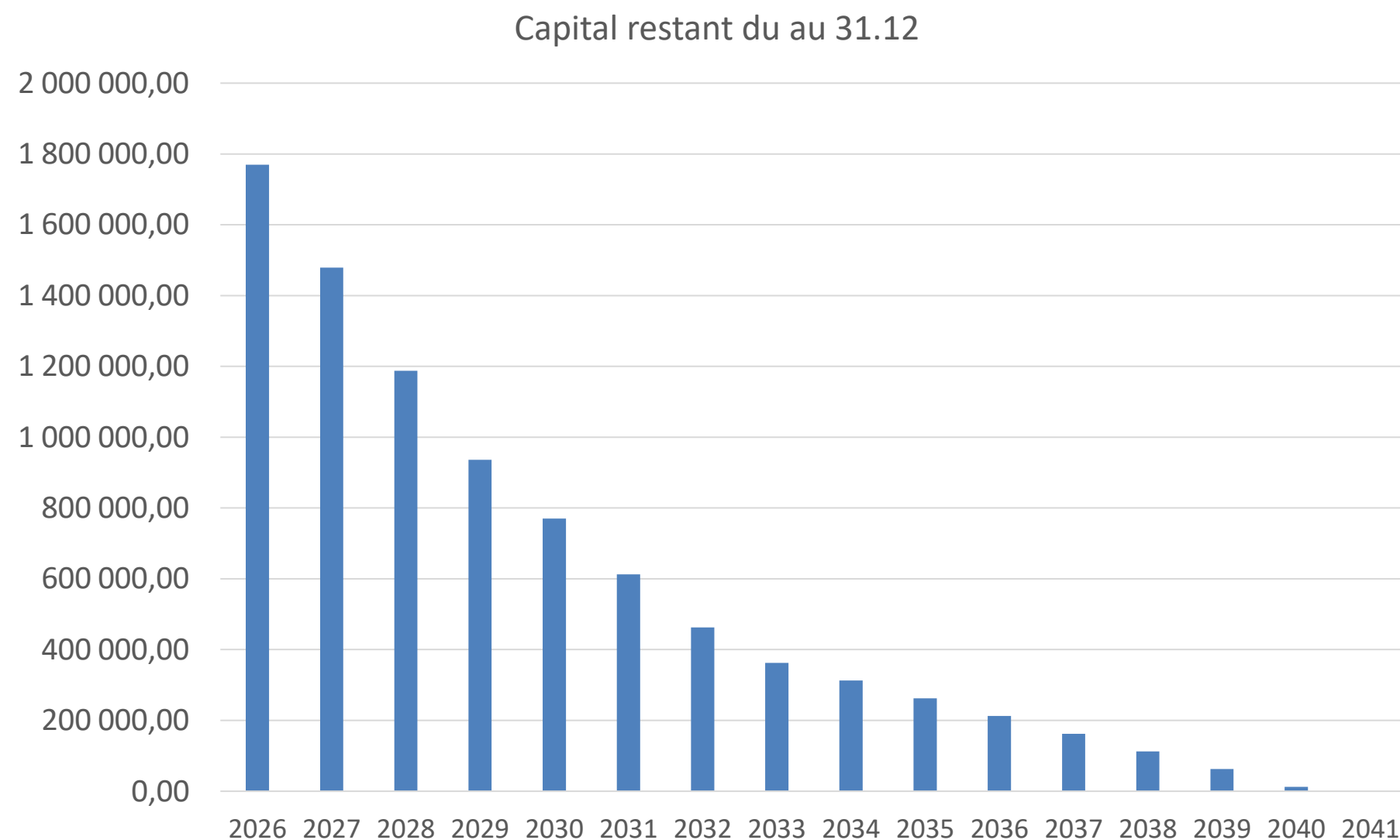
Ratio	€/habitant	Moyenne EPCI à FPU* de 15 000 à 30 000 hab. 2024
Dépenses réelles de fonctionnement	478,70	398
Impôts	181,63	183
Recettes réelles de fonctionnement	509,59	481
Dépenses d'équipement	187,40	102
Encours de la dette	87,13	202
DGF	49,61	49
Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement :	48%	42%

* FPU : Fiscalité Professionnelle Unique

L'état de l'endettement :

Année	Montant dû capital et intérêts payés	Capital restant dû au 31.12
2026	333 717,52 €	1 769 775,22 € *
2027	313 872,56 €	1 478 820,82 €
2028	308 223,98 €	1 187 491,86 €
2029	262 365,89 €	936 116,42 €
2030	173 531,40 €	770 472,74 €
2031	163 921,88 €	612 500,00 €
2032	154 312,52 €	462 500,00 €
2033	102 829,39 €	362 500,00 €
2034	52 268,76 €	312 500,00 €
2035	51 938,76 €	262 500,00 €
2036	51 608,76 €	212 500,00 €
2037	51 278,76 €	162 500,00 €
2038	50 948,76 €	112 500,00 €
2039	50 618,76 €	62 500,00 €
2040	50 288,76 €	12 500,00 €
2041	12 520,63 €	- €

**Soit un délai de désendettement de 2,8 années*



Les effectifs de la communauté de communes par services :

Au 1^{er} janvier 2026

Services	Nombre d'agents*	Equivalent temps plein
Scolaire	45,70	35,14
Restauration scolaire	17,00	13,39
Musique	15,10	8,35
Administratif	11,80	11,74
Environnement et développement durable	7,70	7,70
Technique	5,75	5,75
Bibliothèque	5,10	4,11
Sport	5,00	5,00
Extrascolaire	3,10	3,01
Aménagement et habitat	2,25	2,25
Périscolaire	2,00	2,00
Point info 14 France Services	2,00	2,00
Culture	1,00	1,00
Communication	1,00	1,00
Développement économique	1,00	1,00
Total	126	103,94

** Les agents peuvent être affectés à plusieurs services*

